



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
UNITÉ POLICE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

**Arrêté préfectoral portant modification de la composition
de la Commission Locale de l'Eau
du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée**

VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L.212-3 et suivants et R.212-26 et suivants ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 16 février 2017 portant nomination de M. Fabien SUDRY en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

VU le décret du 21 juillet 2015 portant nomination de M. Marc DEL GRANDE en qualité de Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais (classe fonctionnelle II) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017-10-65 du 20 mars 2017 portant délégation de signature à M. Marc DEL GRANDE, Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais ;

VU l'arrêté du 23 novembre 2015 portant approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Artois-Picardie 2016-2021 ;

VU l'arrêté inter-préfectoral du 14 janvier 2003 définissant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée et en confiant le suivi de la procédure au Préfet du Pas-de-Calais ;

VU l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2012 modifié portant renouvellement de la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée ;

VU les délibérations des structures désignant leur représentant ;

CONSIDERANT que suite à la vacance de membres, il est nécessaire de mettre à jour la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais,

- ARRETE -

Article 1^{er} :

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée est arrêtée dans sa composition annexée au présent arrêté.

Article 2:

Le mandat des membres désignés suite à la vacance de membres, court jusqu'au 26 janvier 2018, terme du mandat de la commission nommée par l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2012.

Les représentants cessent d'être membres s'ils perdent les fonctions en considération desquelles ils ont été désignés

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication aux recueils des actes administratifs des Préfectures du Pas-de-Calais et du Nord, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Article 4 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais et le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures du Pas-de-Calais et du Nord et mis en ligne sur le site internet : www.gesteau.eaufrance.fr.

Fait à Arras, le 09 OCT. 2017

ce, réj,



Fabien SUDRY

Annexe : Composition de la CLE du SAGE Sensée

La composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée, en vigueur, est reprise en intégralité ci-dessous, avec les modifications apparaissant en italique.

Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (30 membres) :

Conseil Régional des Hauts de France
M. Frédéric NIHOUS
Conseil Départemental du Pas-de-Calais
Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY
Mme Évelyne DROMART
Conseil Départemental du Nord
Mme Sylvie LABADENS
M. Charles BEAUCHAMP
Membres nommés par l'Association des Maires du Pas-de-Calais
M. Bernard DEREU, Maire d'ACHIET LE GRAND
M. Jean-Claude PLU, Maire de BOIRY-SAINTE-RICTRUDE
M. Michel BLONDEL, Maire de SAINT-LEGER
M. Jean-Pierre LEGER, Maire d' OISY-LE-VERGER
M. Philippe GORGUET, Maire de BEAUMETZ-LES-CAMBRAI
M. Pascal DEFONTE, Maire de SAUDEMONT
M. Jean-Claude LEVIS, Maire de NEUVILLE-VITASSE
M. Ernest AUChart, Maire de HANNESCAMPs
Membres nommés par l'Association des Maires du Nord
M. André LEPRETRE, Maire de WAVRECHAIN SOUS FAULX
M. Michel SALLIO, 1 ^{er} Adjoint au Maire de BUGNICOURT
M. Michel PRETTRE, Maire d'AUBENCHEUL AU BAC
<i>M. Bruno VANDEVILLE, Maire d'ARLEUX</i>
M. Gilles POULAIN, Maire de BRUNÉMONT
M. Alain WALLART, Maire de FÉCHAIN
M. Henri GAMEZ, Maire de FRESSIES
Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'Aménagement de la Vallée de la Sensée
M. Frédéric DELANNOY
Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Vice-Présidente
Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux
M. Sacha SIEJEK, 3 ^{ème} Vice-Président, Adjoint à la Mairie de BRUNÉMONT
Syndicat Intercommunal des Faucardements de la Sensée
M. Guy HECQUET, Président du Syndicat Intercommunal des Faucardements de la Sensée

Communauté de communes du Sud Artois
M. Gérard DUE, Vice-Président de la Communauté de communes du Sud Artois
Communauté d'Agglomération de Cambrai
M. Philippe LOYEZ, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai
Communauté de communes Osartis-Marquion
M. Michel DEBAVELAERE, Conseiller Municipal de VITRY-EN-ARTOIS
M. Eric MORELLE, Conseiller Municipal de CORBEHEM
Communauté d'Agglomération du Douaisis
M. Jean-Paul FONTAINE, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis
Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
Mme Annie AVÉ, Maire de WASNES-AU-BAC

Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (16 membres) :

Monsieur le Président du Syndicat de la propriété privée rurale du Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Président du Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air du Nord, ou son représentant
Monsieur le Président de Nord-Pas-de-Calais Tourisme, ou son représentant
Monsieur le Président du Comité départemental du Pas-de-Calais de Canoë-Kayak, ou son représentant
Monsieur le Président de SIDEN-SIAN (Noréade), ou son représentant
Monsieur le Président du Syndicat des pisciculteurs salmoniculteurs du Nord, ou son représentant
Monsieur le Président d'UFC Que Choisir Nord-Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Président du Comité Scarpe Sensée Escaut du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, ou son représentant
Deux représentants de Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture Nord Pas-de-Calais
Deux représentants de Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-France
Monsieur le Président de la Fédération du Pas-de-Calais pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ou son représentant
Monsieur le Président de la Fédération du Nord pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ou son représentant
Monsieur le Président de la Fédération départementale des Chasseurs du Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Président de la Fédération départementale des Chasseurs du Nord, ou son représentant

Collège des représentants des administrations et établissements publics de l'État (13 membres) :

Monsieur le Préfet Coordonnateur de la procédure d'élaboration du SAGE de la Sensée, Préfet du Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Préfet Coordonnateur du Bassin Artois-Picardie, Préfet du Nord, ou son représentant
Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, ou son représentant
Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France, ou son représentant
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord, ou son représentant
Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France, ou son représentant
Monsieur le Directeur Territorial des Voies Navigables de France Nord-Pas-de-Calais, ou son représentant
<i>Monsieur le Chef du service départemental du Pas-de-Calais de l'Agence Française pour la Biodiversité, ou son représentant</i>
<i>Monsieur le Chef du service départemental du Nord de l'Agence Française pour la Biodiversité, ou son représentant</i>
Monsieur le Chef du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Chef du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du Nord, ou son représentant
Monsieur l'Inspecteur de l'Académie, Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale du Nord, ou son représentant

